

Centre
de services scolaire
de la Rivière-du-Nord

Québec



RAPPORT ANNUEL

2022 - 2023



MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le Plan d'engagement vers la réussite : un document phare qui guidera nos actions pour les prochaines années

L'année scolaire 2022-2023 s'est démarquée par la réalisation de notre deuxième [Plan d'engagement vers la réussite](#) (PEVR). Fruit d'un travail de collaboration avec tous les acteurs gravitant autour de nos élèves, le PEVR 2023-2027 met de l'avant trois orientations qui permettront à chacun d'entre eux de poursuivre son parcours vers la réussite, de développer son plein potentiel et d'apprendre dans un milieu sain, sécuritaire et inclusif.

Une nouvelle procédure pour l'examen des plaintes : arrivée du Protecteur national de l'élève

En réponse à l'obligation gouvernementale, nous avons revu le processus d'examen des plaintes. Ainsi, le protecteur de l'élève qui dépendait du CSSRDN, est maintenant un protecteur de l'élève régional placé sous la responsabilité du [Protecteur national de l'élève](#). Les objectifs poursuivis par cette réforme sont notamment d'assurer l'indépendance et la transparence des acteurs, de simplifier, d'accélérer, d'uniformiser et de renforcer l'efficacité du processus de traitement des plaintes.

Hausse de clientèle et ajouts d'espace

En plus des trois constructions d'écoles, deux primaires et une école secondaire (du Flambeau), nous avons installé 12 nouveaux modulaires afin de pallier le manque d'espace créé par le contexte de croissance de clientèle. Nous avons également inauguré les nouveaux locaux du Centre de formation générale des adultes, Édifice le Pilier. Ceux-ci, situés au Carrefour du Nord de Saint-Jérôme, répondent plus efficacement aux besoins actuels et futurs de nos élèves en plus d'offrir des services de proximité aux citoyens de notre territoire, comme l'accès au Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement ([SARCA](#)).

Deux élèves de la formation professionnelle meilleurs au Canada dans leur discipline

Après avoir remporté la finale québécoise et la finale canadienne lors des Olympiades des métiers et des technologies, Gabrielle Leclerc (peinture automobile) et Anthony Minotti (mécanique automobile) se sont qualifiés pour représenter le Centre d'études professionnelles (CEP) Saint-Jérôme et le CSSRDN lors de la compétition mondiale WorldSkills qui aura lieu à Lyon, en France, en 2024.

L'embauche et la rétention du personnel : un enjeu majeur

L'arrivée de nombreuses nouvelles familles sur notre territoire, l'ajout d'espace, la construction de nouvelles écoles et la croissance de notre organisation sont des facteurs qui nécessitent que nous soyons proactifs et créatifs en matière de recrutement de main-d'œuvre qualifiée et de rétention du personnel en place. Ces enjeux demeurent prioritaires pour notre organisation dans le contexte de pénurie de ressources que connaît le Québec depuis quelques années déjà.

Des gens formidables qui gravitent autour de nous

Nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur une grande équipe compétente et dévouée à la réussite de nos élèves et de notre organisation.

Nous sommes également choyés de pouvoir compter sur des parents, des élèves et des partenaires engagés, collaborateurs et souteneurs.

Nous vous remercions toutes et tous de partager notre quotidien et de contribuer de façon si positive à la réalisation de notre mission.



Isabelle Viau, présidente



René Brisson, directeur général



Michaël Charette, directeur général adjoint



Katia Lavallée, directrice générale adjointe



Éric Louis-Seize, directeur général adjoint

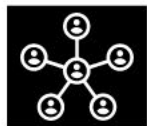
LA TABLE DES MATIÈRES



1. La présentation du CSSRDN

- 1.1 Le CSSRDN en bref
- 1.2 Les faits saillants
- 1.3 Les services éducatifs et les autres services

1
2
3



2. La gouvernance du CSSRDN

- 2.1 Le conseil d'administration au 30 juin 2023
- 2.2 Le code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration
- 2.3 La divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

4
8
8



3. Les résultats

- 3.1 Le Plan d'engagement vers la réussite
- 3.2 La lutte contre l'intimidation et la violence
- 3.3 La procédure d'examen des plaintes

9
15
16



4. L'utilisation de ressources

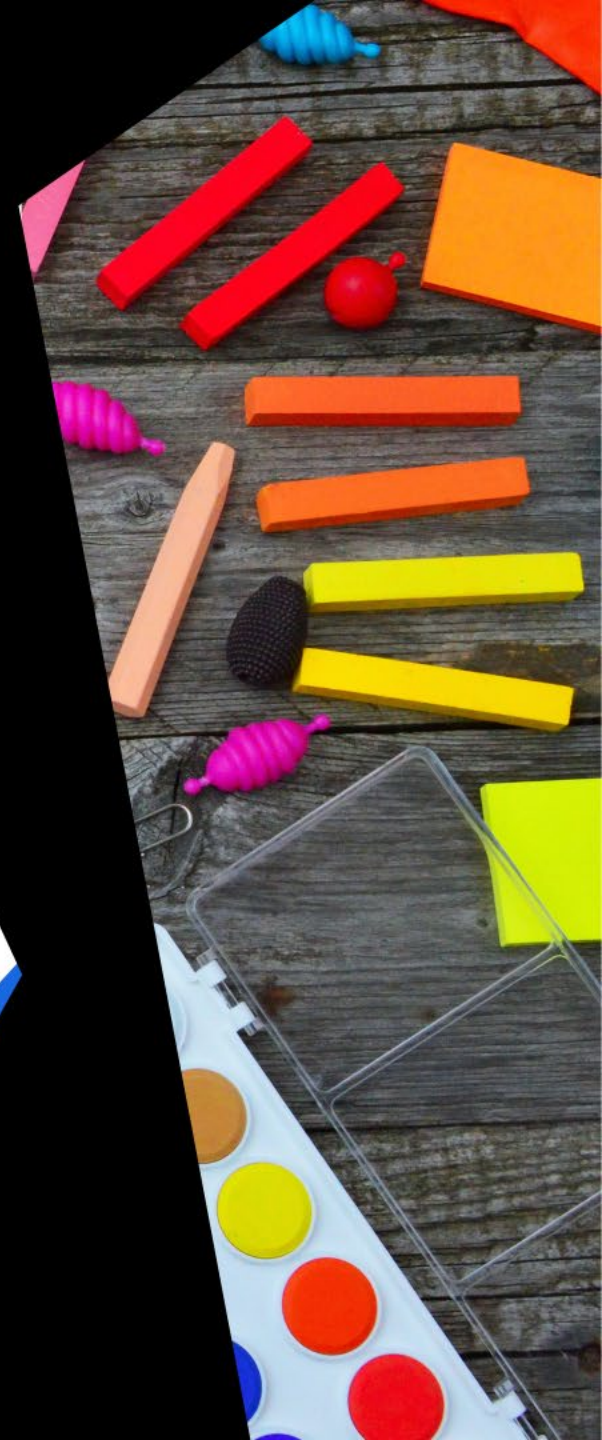
- 4.1 La répartition des revenus
- 4.2 Les ressources financières
- 4.3 La gestion et le contrôle des effectifs
- 4.4 Les contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus
- 4.5 Les ressources matérielles et informationnelles

17
17
18
19
19

Annexe 1

Rapport du protecteur de l'élève

20



1. LA PRÉSENTATION DU CSSRDN



1.1 Le CSSRDN en bref



Nos établissements

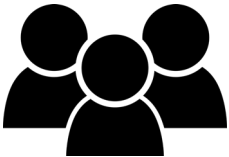
Écoles primaires	43
Écoles secondaires	9
Centres de formation professionnelle	3
Centre de formation générale des adultes	1



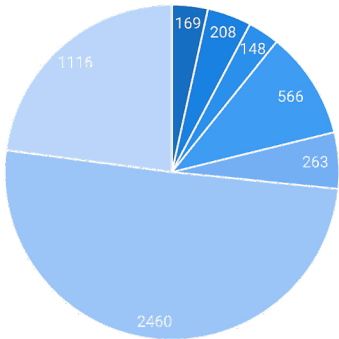
Notre clientèle

	2022-2023	2021-2022
Préscolaire 4 ans	406	350
Préscolaire 5 ans	2 187	2 240
Primaire	13 461	13 128
Secondaire	10 036	9 612
Formation professionnelle	3 609	4 052
Formation générale des adultes ¹	2 662	3 920
Total	32 361	33 302

¹ Incluant la formation donnée au Portage, au Florès, au Cégep et à l'Établissement de détention de Saint-Jérôme et la formation à distance.



Nos employés



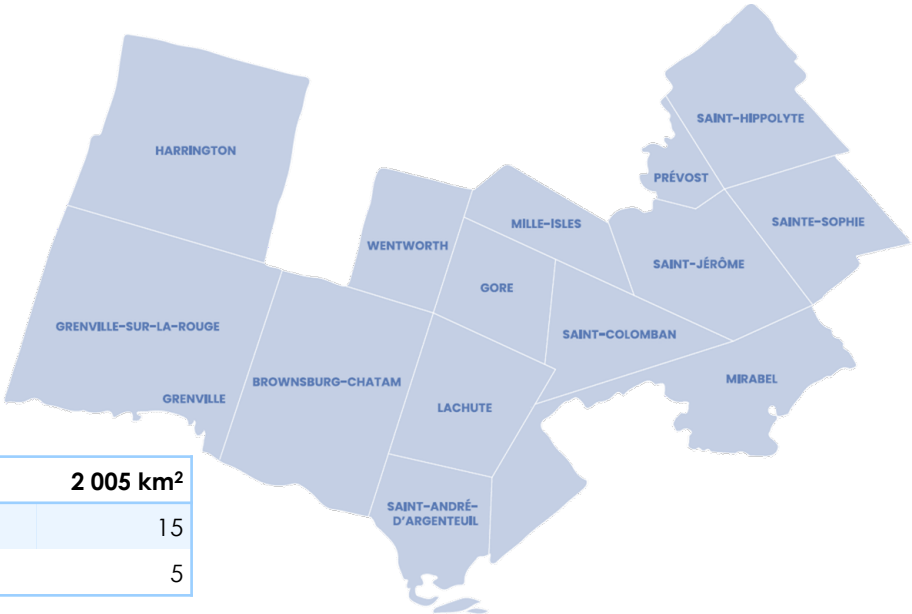
- Gestionnaires réguliers (108 dans les établissements)
- Professionnels réguliers
- Soutien manuel régulier
- Soutien technique et administratif
- Service de garde
- Enseignants (réguliers, à temps partiel, à la leçon et à taux horaire)
- Salariés temporaires (incluant les contractuels)

Total : 4 930

(Données en date du 15 juin 2023, selon le nombre de paies, incluant les employés contractuels.)



Notre territoire



Superficie	2 005 km²
Municipalités	15
Districts	5

1.2 Les faits saillants

Capital humain



- Début du processus permettant au CSSRDN de devenir un employeur de choix.
- Mise en place d'une plateforme pour la formation du personnel.
- Mise en place d'une structure d'accompagnement pour divers corps d'emploi.

Activités pédagogiques



Jeunes

- Formation de nouveaux enseignants et de nouveaux éducateurs spécialisés à l'occasion de camps de formation.
- Ajout de ressources pour soutenir les enseignants du préscolaire, du primaire et du secondaire.
- Embauche de professionnels en service direct aux élèves dans les écoles primaires et secondaires.
- Élaboration d'un portrait des compétences numériques des enseignants du primaire et du secondaire.
- Formation de plus de 100 personnes sur la gestion de classe efficace.
- Formation de plus de 100 personnes en « intervention non violente en situation de crise ».
- En cours d'année, ouverture de classes pour les élèves immigrants au secondaire.
- Élaboration et diffusion d'un protocole d'intervention en cas de SEXTAGE au primaire (en collaboration avec des partenaires externes).
- Implantation de la plateforme de prêt de livres numériques.
- Diffusion du nouveau document *Plan de lutte à l'intimidation et à la violence*.
- Soutien à l'inclusion d'élèves vulnérables dans les écoles primaires et secondaires.

Adultes

- Déploiement du nouveau « Accès Sarca », en formation générale des adultes, pour les personnes désirant faire un retour aux études.
- Présentation de la première édition du [Défi des recrues](#): 1329 élèves de deuxième secondaire ont eu la chance d'explorer 20 programmes de la formation professionnelle dans le cadre d'une compétition amicale d'une durée de deux jours.

Admission, inscription et transport des élèves



- Dans le cadre de la consultation du *Plan de répartition des immeubles et des élèves*, annonce du bassin d'alimentation de la nouvelle école secondaire du Flambeau.
- Demandes de construction de six nouvelles écoles primaires, d'une nouvelle école secondaire et d'un centre de formation générale des adultes auprès du ministère de l'Éducation dans le cadre du *Plan québécois des infrastructures 2023-2033*.
- Déploiement du projet pilote mTransport pour le suivi des élèves transportés et véhiculés ayant notamment comme objectifs :
 - D'améliorer la sécurité des élèves.
 - D'améliorer la communication entre les différents acteurs (CSSRDN, transporteurs, parents).
 - D'améliorer la gestion des places à l'intérieur des véhicules.

Technologies et sécurité informationnelle



- Mise en place d'une équipe de cybersécurité visant à optimiser nos processus de protection des actifs informationnels et à répondre aux exigences gouvernementales.
- Mise en place d'un système permettant la poursuite des activités de l'organisation, sans interruption, en cas de sinistre ou de panne majeure.
- Mise en place d'initiatives soutenant l'acquisition de compétences numériques des élèves et des enseignants.
- Mise en place d'une plateforme de formation et de sensibilisation en cybersécurité.
- Mise en place d'outils de surveillance permettant de détecter les vulnérabilités de sécurité de notre environnement technologique à l'interne.

Parc immobilier



- Début des travaux de construction de deux nouvelles écoles primaires et poursuite des travaux pour une nouvelle école secondaire à Saint-Jérôme.
- Ajout de classes modulaires sur le territoire.
- Implantation d'une plateforme permettant d'optimiser la gestion des requêtes de service et la planification des interventions d'entretien et d'exploitation.
- Hygiène et salubrité : élaboration et application d'une toute nouvelle grille de paramètres visant à gagner en efficacité dans ce créneau.
- Implantation de la nouvelle *Politique de gestion contractuelle*.

1.3 Les services éducatifs et les autres services

Le CSSRDN veille à ce que la clientèle desservie reçoive une éducation de grande qualité. Il soutient et accompagne les écoles et les centres de formation dans le déploiement des services et dans la réalisation des projets éducatifs. Privilégiant une approche collaborative avec ses établissements, le CSSRDN travaille sur les éléments suivants :

Projet éducatif



- Soutien à l'actualisation et à la mise en œuvre.
- Développement de stratégies de mobilisation.
- Monitoring des résultats.

Qualité des services éducatifs



- Veille sur les nouveautés pédagogiques et diffusion auprès des équipes-écoles et des équipes-centres.
- Formation et accompagnement des équipes-écoles et des équipes-centres dans l'implantation de pratiques pédagogiques probantes.
- Déploiement de programmes de prévention et de promotion de la santé physique et mentale.
- Analyse de performance des programmes d'intervention et régulation des actions.
- Respect des règlements, des politiques et des lois encadrant l'enseignement.
- Application du processus d'évaluation et des règles de sanction en vue de la certification et de la diplomation.
- Développement de projets visant à diversifier les voies de formation en lien avec la réalité du marché du travail et les besoins de main-d'œuvre.

Services complémentaires et services en adaptation scolaire



- Déploiement des services professionnels en prévention et en réponse aux différents besoins des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) comme :
 - De l'orthophonie.
 - De l'ergothérapie.
 - De la psychoéducation.
 - De la psychologie.
 - De l'orthopédagogie.

Que l'élève réalise son cheminement scolaire en classe régulière ou en classe spécialisée.

Formation professionnelle et formation générale des adultes



- Soutien aux équipes-centres dans :
 - Le développement de stratégies efficaces pour soutenir les élèves ayant des besoins particuliers dans la réussite de leur parcours.
 - Le développement de compétences numériques au service de l'apprentissage des enseignants.
 - Le développement de projets visant l'accessibilité des jeunes aux programmes de la formation professionnelle.
 - Le développement de stratégies permettant le recrutement, la rétention et le développement de la main-d'œuvre régionale.
- Développement d'offres de formation visant à répondre aux besoins des entreprises pour le rehaussement ou le maintien des compétences des travailleurs.

Partenaires de l'éducation



- Représentation du CSSRDN, de ses écoles et de ses centres de formation auprès de différents partenaires.
- Collaboration avec les partenaires du réseau de la santé et les organismes communautaires pour un meilleur arrimage des services offerts aux élèves vulnérables.
- Collaboration avec les partenaires de la petite enfance et de la santé pour assurer une transition harmonieuse des enfants vers le préscolaire.
- Collaboration avec les services de police en vue d'offrir des ateliers de prévention.
- Participation de 37 écoles primaires au programme *À l'école de la vue* pour le dépistage des troubles visuels chez les élèves du préscolaire.

2.1 Le conseil d'administration au 30 juin 2023



2. LA GOUVERNANCE DU CSSRDN



Représentants des parents

M^{me} Isabelle Viau, district 1 (présidente)
M^{me} Audrey Lane, district 2
M. Jean-Charles Bouvrette, district 3 (vice-président)
M. Sylvain-Michel Paradis, district 4
M^{me} Jaymee Lafave, district 5

Représentants du personnel

M^{me} Danny Mahone, personnel de soutien
M^{me} Julie Morin, professionnelle non enseignante
M. André Desbiens, enseignant
M^{me} Nathalie St-Louis, directrice d'établissement
M^{me} Marie-Claude Drouin, cadre scolaire

Représentants de la communauté

M. Alexandre Gagnon, expertise en gouvernance, éthique, gestion des risques ou gestion des ressources humaines
M^{me} Jessyca L'Écuyer, expertise reconnue en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
M^{me} Johanne Hamel, personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel
M^{me} Geneviève Pelletier, personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
M. Philippe-Olivier Belcourt, personne âgée de 18 à 35 ans

Le calendrier des séances tenues

6 septembre 2022	4 octobre 2022	15 novembre 2022
24 janvier 2023	21 février 2023	14 mars 2023
21 mars 2023	25 avril 2023	20 juin 2023

Les décisions du conseil d'administration

Gouvernance

- Autorisation de la tenue d'une campagne de souscription auprès des employés du CSSRDN au profit de Centraide Laurentides.
- Désignation comme protecteur de l'élève de M^e Dominique Paillé à compter du 1^{er} janvier 2023 jusqu'à ce que la nouvelle *Loi sur le protecteur national de l'élève*, par son effet, mette fin au mandat de cette dernière.
- Adhésion à l'union réciproque d'assurance scolaire du Québec pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2028.
- Actualisation de la *Politique de gestion contractuelle* et du *Règlement de délégation de pouvoirs*.
- Adoption du nom de la nouvelle école secondaire à Saint-Jérôme : École secondaire du Flambeau.
- Actualisation de la *Politique de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle*.
- Approbation du *Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027*.
- Actualisation de la *Politique relative à la sollicitation au sein du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord et de ses établissements*.
- Adoption d'un référentiel visant à assurer la compréhension et l'application des documents normatifs.

- Désignation d'une personne responsable du traitement des plaintes à compter du 28 août 2023 conformément à la *Loi sur le protecteur national de l'élève*.

Services à l'élève et organisation scolaire

- Actualisation de la *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves au secteur de la formation générale préscolaire, primaire et secondaire*.
- Adoption du *Plan de répartition des immeubles et des élèves (PRIÉ) 2023-2027*.
- Adoption de la planification des besoins d'espace 2024-2034.
- Adoption du cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire 2023-2024.

Infrastructures et planification immobilière

- Octroi du contrat visant l'achat de mobiliers de classe et administratif pour les besoins des établissements du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, mais également dans le cadre d'ajout de modulaires et de la construction de deux écoles primaires pour un montant total de 1 153 194 \$.

- Octroi du contrat de construction visant la réfection de 12 bassins de toiture à l'École polyvalente Saint-Jérôme.
- Octroi du contrat de construction visant l'achat et l'installation de classes modulaires, aux écoles Sacré-Cœur et des Hauteurs.
- Octroi du contrat de construction visant la rénovation et l'aménagement de locaux spécialisés à l'école secondaire Cap-Jeunesse.

Ressources financières

- Dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur externe du 30 juin 2022 soumis par le directeur général.
- Adoption des objectifs, principes et critères de répartition des ressources pour l'année scolaire 2023-2024.
- Actualisation de la *Politique de surveillance des élèves*.
- Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 443 213 529 \$ et des dépenses de 445 292 198 \$ (budget initial).

Ressources humaines

- Désignation des membres siégeant au comité d'évaluation de la direction générale.



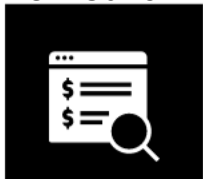
Les comités du conseil d'administration

Gouvernance



M^{me} Marie-Claude Drouin
M. Alexandre Gagnon
M. Sylvain-Michel Paradis
M^{me} Geneviève Pelletier
M^{me} Nathalie St-Louis
M^{me} France Trépanier (démission en octobre 2022)
M^{me} Isabelle Viau

Vérification



M. Philippe-Olivier Belcourt
M. Jean-Charles Brouvrette
M^{me} Johanne Hamel
M^{me} Jessyca L'Écuyer

Ressources humaines



M. Philippe-Olivier Belcourt
M. André Desbiens
M^{me} Audrey Lane
M^{me} Danny Mahone
M^{me} Julie Morin
M^{me} Isabelle Viau

Planification immobilière



M. Jean-Charles Brouvrette
M^{me} Jaymee Lafave
M^{me} Jessyca L'Écuyer
M^{me} France Trépanier (démission en octobre 2022)

Les comités du CSSRDN

Consultatif de gestion

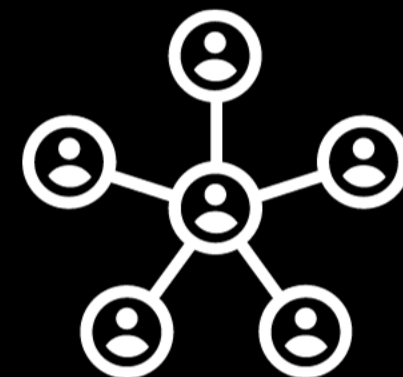


Les directions des écoles primaires
Les directions des écoles secondaires
Les directions des centres de formation professionnelle et générale des adultes
Les directions des services administratifs
La direction générale et les directions générales adjointes

Consultatif de transport



M. Michaël Charette, directeur général adjoint
M^{me} Marie-Claude Gaudreau, directrice du Service de l'organisation scolaire et du transport
M^{me} Annick Chartrand, régisseuse au transport
M^{me} Johanne Hamel, représentante du conseil d'administration
M^{me} Jaymee Lafave, représentante du conseil d'administration
M^{me} Sandra Lebouché, représentante du comité de parents
M^{me} Isabelle Viau, représentante du comité de parents
M^{me} Isabelle Gordon, représentante des directions d'école
M. Martin Lachapelle, directeur adjoint du Centre de formation du transport routier
M. Paul René, représentant de l'Académie Lafontaine
M. Alexandre Villeneuve, représentant du RTM Exo



Comité de parents



M^{me} Mélanie Pesant (De La Durantaye – démission en décembre)
M^{me} Viviane Drapeau (école secondaire Émilien-Frenette)
M. Jean-Charles Bouvrette (Dubois)
M^{me} Marie-France Roy-Panneton (Notre-Dame)
M^{me} Katherine Gagnon (Prévost)
M^{me} Vanessa Paquin (école secondaire Saint-Stanislas)
M^{me} Audrey Lane (Saint-Jean-Baptiste)
M^{me} Karyne Venne (École polyvalente Saint-Jérôme)
M^{me} Sophie Collerette (école secondaire Cap-Jeunesse)
M. Frédéric Plante (Saint-Joseph)
M^{me} Rachel Théoret (Mariboisé)
M^{me} Marie-Josée Tremblay (de l'Horizon-Soleil)
M^{me} Geneviève Lepage (Sainte-Paule)
M^{me} Caroline Diné (Bellefeuille)
M^{me} Mélodie Tara Tremblay (Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus)
M^{me} Isabelle Viau (aux Quatre-Vents)
M^{me} Chantal Baril (Jean-Moreau)
M^{me} Audrey Lapointe-Beaudin (Sacré-Cœur)
M^{me} Geneviève Daoust (Val-des-Monts)
M^{me} Catherine Barbe-Daoust (des Hauteurs)
M^{me} Sandra Lebouché (des Hautbois)
M^{me} Marie-Christine Martin (Sainte-Anne)
M. Jérémie Forget (Mer-et-Monde)
M^{me} Annick Gagnon (à l'Unisson)
M^{me} Kim-Ève Barette-Michel (alternative de la Fourmière)
M^{me} Marie-Claude Goyer Dufresne (des Falaises)
M. Luc Beauchemin (de l'Envolée)
M^{me} Mireille Aubin (Sans-Frontières)
Poste vacant (école secondaire des-Studios)
Poste vacant (de la Source)
M^{me} Karine Bun (du Joli-Bois)
M^{me} Geneviève Laporte (du Champ-Fleuri)
M^{me} Véronique Renaud (de la Croisée-des-Champs)
M^{me} Solange Parra Castano (à l'Orée-des-Bois)
M. Julien Morissette (de la Volière)
M^{me} Sonia Tremblay (école secondaire des Hauts-Sommets)

M^{me} Annick Gagnon (école secondaire de Mirabel)
M^{me} Stéphanie Lavoie (du Grand-Héron)
M. Mathieu Gagnon (aux Couleurs-du-Savoir)
M. Samuèle Campeau (du Triolet)
M^{me} Myriam Poirier (du Grand-Rocher)
M^{me} Valérie Hamelin (du Parchemin)
M^{me} Mélanie Pagé-Paquette (Saint-André)
Poste vacant (l'Oasis)
M^{me} Jossia Campeau (Saint-Philippe)
M^{me} Elisabeth Lagacé (Saint-Hermas)
M^{me} Chatelle Devost (Saint-Alexandre)
M^{me} Chantal Laporte (Saint-Julien)
M^{me} Julie Saint-Jean (Bouchard)
M^{me} Jaymee Lafave (Dansereau et Saint-Martin)
M^{me} Chantal Laporte (École polyvalente Lavigne)
M^{me} Suzi Costa (comité consultatif des services aux élèves HDAA)

Consultatif des services aux élèves HDAA



M^{me} Suzie Costa, agente de liaison du comité de parents, parent
M^{me} Martine Brière, parent (présidente)
M^{me} Catherine Barbe, parent
M^{me} Jennifer-Lee Dubé-Plouffe, parent
M^{me} Josée Mc Cray, parent
M^{me} Nancy Bruyère, parent
M. Pascal Fréchette, représentant des enseignants
M^{me} Stéphanie Tremblay, représentante du personnel de soutien
M^{me} Julie Morin, représentante des professionnels
M^{me} Marie-Claude Moquin, représentante des directions d'établissement
M^{mes} Chantal Duval et Judith Forget, direction adjointe du Service des ressources éducatives

2.2 Le code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration

Le [Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire](#) est entré en vigueur le 10 mars 2022. Il prévoit notamment la formation d'un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie au sein du centre de services scolaire afin d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir au règlement.

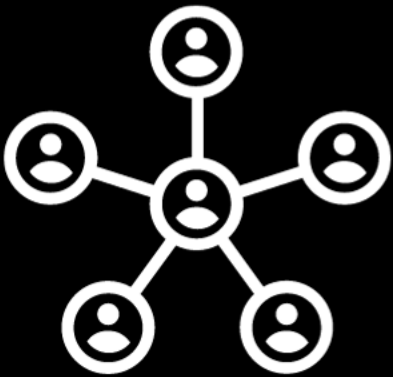
Le comité rend accessibles au public, sur le [site Internet du centre de services scolaire](#) et dans son rapport annuel, ses règles de régie interne.

Pour la période de référence, aucune plainte ni aucun manquement n'a été signalé.

2.3 La divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Conformément à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, le responsable du suivi des divulgations du centre de services scolaire déclare n'avoir reçu aucune dénonciation en 2022-2023.

Reddition de compte 2022-2023 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	Divulgations/communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	Aucune
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	Aucune
3. Divulgations fondées	Aucune
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	Aucune
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5	
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	Aucune



3. LES RÉSULTATS



3.1 Le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Les taux de réussite initialement ciblés dans le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) étaient ceux reliés aux épreuves ministérielles et aux épreuves locales. En juin 2020 et 2021, ces épreuves ont été annulées pour tenir compte du contexte pandémique, c'est pourquoi les données sont non disponibles (ND).

Orientation 1		Accroître la persévérance et la réussite scolaires de tous les élèves				
Objectif 1.1		Diminuer l'écart de réussite entre les garçons et les filles, en augmentant le taux de réussite des garçons tout en maintenant ou en améliorant le niveau de réussite des filles				
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats				
		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Taux de réussite aux épreuves de lecture	4 ^e année (écart de 4 %)	12 %	ND	ND	4 %	4 %
	6 ^e année (écart de 4 %)	6 %	ND	ND	11 %	5 %
	2 ^e secondaire (écart de 12 %)	12 %	ND	ND	13 %	17 %
Taux de réussite aux épreuves d'écriture	4 ^e année (écart de 4 %)	8 %	ND	ND	11 %	8 %
	6 ^e année (écart de 4 %)	4 %	ND	ND	9 %	7 %
	2 ^e secondaire (écart de 10 %)	12 %	ND	ND	12 %	12 %
	5 ^e secondaire (écart de 7 %)	10 %	ND	ND	11 %	10 %
Taux de diplomation et de qualification après sept ans	Diplomation (écart de 13 %)	14 %	15 %	ND	8 %	5 %
	Diplomation et qualification (écart de 10 %)	8 %	12 %	8 %	7 %	4 %
Objectif 1.2		Diminuer l'écart de réussite entre les élèves HDAA et les élèves du régulier, tout en maintenant ou en améliorant le niveau de réussite des élèves du régulier				
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats				
		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Taux de réussite aux épreuves de lecture	4 ^e année (écart de 10 %)	32 %	ND	ND	24 %	33 %
	6 ^e année (écart de 10 %)	10 %	ND	ND	26 %	19 %
	2 ^e secondaire (écart de 10 %)	30 %	ND	ND	27 %	31 %
Taux de réussite aux épreuves d'écriture	4 ^e année (écart de 10 %)	25 %	ND	ND	31 %	30 %
	6 ^e année (écart de 10 %)	12 %	ND	ND	20 %	19 %
	2 ^e et 5 ^e secondaire (écart de 10 %)	12 %	ND	ND	13 %	13 %
Taux de réussite aux épreuves de mathématique pour la compétence raisonner	4 ^e année (écart de 10 %)	25 %	ND	ND	34 %	28 %
	6 ^e année (écart de 10 %)	33 %	ND	ND	34 %	22 %
	2 ^e et 4 ^e secondaire - CST (écart de 10 %)	24 %	ND	ND	19 %	25 %

Objectif 1.3		Diminuer l'écart de réussite entre les élèves des milieux favorisés et défavorisés, tout en maintenant ou en améliorant le niveau de réussite des élèves de milieux favorisés				
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats				
		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Taux de réussite aux épreuves de lecture	4 ^e année (écart de 9 %)	5 %	ND	ND	3 %	7 %
	6 ^e année (écart de 5 %)	7 %	ND	ND	8 %	3 %
Taux de réussite aux épreuves d'écriture	4 ^e année (écart de 4 %)	-1 %	ND	ND	6 %	3 %
	6 ^e année (écart de 5 %)	3 %	ND	ND	10 %	5 %
Taux de réussite aux épreuves de mathématique pour la compétence raisonner	2 ^e année (écart de 6 %)	ND	ND	ND	ND	ND
	4 ^e année (écart de 5 %)	4 %	ND	ND	12 %	5 %
	6 ^e année (écart de 10 %)	12 %	ND	ND	10 %	- 2 %
Taux de diplomation et de qualification après sept ans	Diplomation (écart de 18 %)	10 %	23 %	ND	7 %	13 %
	Diplomation et qualification (écart de 10 %)	7 %	15 %	ND	6 %	12 %
Objectif 1.4		Diminuer l'écart de la diplomation et de la qualification entre les élèves HDAA et les élèves du régulier, tout en maintenant ou en améliorant le taux de diplomation et de qualification des élèves du régulier				
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats				
		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Taux de réussite aux trois épreuves de lecture, d'écriture et de mathématique	6 ^e année (écart de 10 %)	18 %	ND	ND	41 %	35 %
Taux de diplomation et de qualification après sept ans	Diplomation et qualification (écart de 25 %)	33 %	31 %	ND	18 %	12 %
Objectif 1.5		Diminuer l'écart de diplomation et de qualification entre les élèves issus de l'immigration de 1 ^{re} génération et les autres élèves, tout en maintenant ou en améliorant le taux de diplomation et de qualification des autres élèves				
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats				
		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Taux de réussite aux trois épreuves de lecture, d'écriture et de mathématique	6 ^e année (écart de 6 %)	ND	ND	ND	5 %	- 4 %
Taux de diplomation et de qualification après sept ans	Diplomation et qualification (écart de 3 %)	7 %	4 %	ND	4 %	2 %
Objectif 1.6		Augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification				
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats				
		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Taux de diplomation et de qualification après sept ans, tous cheminement confondus	Diplomation (75 %)	70 %	71 %	ND	80 %	80 %
	Qualification (10 %)	6 %	6 %	ND	2 %	2 %
	Diplomation et qualification (85 %)	77 %	76 %	ND	81 %	82 %
Proportion des élèves qui ont commencé un programme de formation professionnelle, qui l'ont suivi en continuité et qui l'ont réussi	Diplomation (84 %)	84 %	83 %	87 %	86 %	87 %



Proportion des élèves qui ont commencé le parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE), qui l'ont suivi en continuité et qui l'ont réussi	FMS - 1 an (72 %)	62 %	85 %	53 %	64 %	62 %
	FPT - 3 ans (50 %)	76 %	53 %	54 %	70 %	60 %
Objectif 1.7	Élaborer et mettre en œuvre une offre de service en lien avec le développement de la compétence en littératie à l'intention de la population adulte du territoire					
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats				
		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Inventaire des offres de service (secteurs Argenteuil et Saint-Jérôme)	Au moins une offre de service (Argenteuil)	ND	8	9	8	8
	Au moins une offre de service (Saint-Jérôme)	ND	20	21	21	21
Nombre d'élèves inscrits pour le secteur d'Argenteuil	Doubler le nombre d'élèves inscrits	469	383	401	191	360
Objectif 1.8	Augmenter le nombre d'élèves formés en formation professionnelle (FP) répondant aux besoins du marché du travail					
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats				
		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Taux de diplomation et de qualification en FP	AEP (+5 %)	80 %	93 %	91 %	88 %	87 %
	DEP (+5 %)	84 %	80 %	82 %	83 %	84 %
Taux de placement des finissants en FP	AEP (80 % en emploi)	ND	ND	ND	78 %	ND*
	DEP (80 % en emploi)	ND	ND	ND	87 %	ND*
Nombre d'heures dispensées de formation sur mesure et autofinancée	+10 %	32 608	22 013	33 680	41 180	ND**
Objectif 1.9	Augmenter la proportion d'élèves en formation générale des adultes (FGA) qui complètent leurs objectifs de formation					
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats				
		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Proportion des élèves qui n'ont pas atteint leurs objectifs de formation et qui poursuivent à la session suivante	20 %	26 %	19 %	17 %	13 %	15 %
Proportion des élèves qui atteignent leurs objectifs de formation au cours de l'année scolaire	50 %	56 %	53 %	73 %	67 %	47 %
Orientation 2	Agir tôt et de façon concertée afin d'assurer un parcours scolaire en continuité pour chaque élève					
Objectif 2.1	Augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent plus de 70 % en lecture					
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats				
		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Proportion des élèves ayant obtenu 70 % et plus à l'épreuve de lecture	4 ^e année (75 %)	60 %	ND	ND	65 %	51 %
	6 ^e année (80 %)	76 %	ND	ND	71 %	74 %
	2 ^e secondaire (65 %)	57 %	ND	ND	45 %	39 %

*Données non calculées pour l'année scolaire 2022-2023

** Donnée disponible en avril 2024



Objectif 2.2	Augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent plus de 70 % en écriture					
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats				
		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Proportion des élèves ayant obtenu 70 % et plus à l'épreuve d'écriture	4 ^e année (73 %)	61 %	ND	ND	58 %	58 %
	6 ^e année (80 %)	69 %	ND	ND	61 %	62 %
	2 ^e secondaire (70 %)	61 %	ND	ND	55 %	54 %
	5 ^e secondaire (75 %)	65 %	ND	ND	51 %	59 %
Objectif 2.3	Augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent plus de 70 à la compétence 2 en mathématique (raisonner)					
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats				
		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Proportion des élèves ayant obtenu 70 % et plus pour la compétence 2 (raisonner) à l'épreuve de mathématique	4 ^e année (74 %)	67 %	ND	ND	66 %	68 %
	6 ^e année (74 %)	58 %	ND	ND	63 %	76 %
	2 ^e secondaire (55 %)	46 %	ND	ND	35 %	49 %
	4 ^e secondaire - CST (60 %)	74 %	ND	ND	61 %	62 %
Objectif 2.4	Améliorer les transitions d'un cycle à l'autre, d'un ordre d'enseignement à l'autre, d'un secteur à l'autre, de la classe spécialisée à la classe régulière et vers une vie active ou le marché du travail					
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats				
		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Proportion des établissements ayant mis en place ou révisé les modalités de transition	100 %	ND	ND	28 %	12 %	12 %
Objectif 2.5	Augmenter la proportion d'élèves de 12 ans ou moins qui entrent au secondaire en ayant réussi en lecture, en écriture et en mathématique (raisonner) au primaire					
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats				
		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Proportion des élèves de 12 ans ou moins qui entrent au secondaire en ayant réussi les épreuves de lecture, d'écriture et de mathématique (raisonner)	6 ^e année (85 %)	76 %	ND	ND	64 %	76 %

EXPLICATIONS DES RÉSULTATS DES ORIENTATIONS 1 ET 2

SECTEUR JEUNES :

- Le taux de diplomation est en augmentation constante depuis 2018.
- Le taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA est en augmentation.
- Les épreuves locales et ministérielles ont été ajustées en fonction des savoirs prioritaires ciblés par le ministère dans chacune des matières.

Au primaire :

- Les résultats aux épreuves se situent dans la moyenne supérieure lorsque nous comparons avec la région.
- On constate une diminution du taux de redoublement dans l'ensemble des niveaux.

Au secondaire :

- Les résultats aux épreuves ministérielles demeurent supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec.
- Les cibles de diminution d'écart ne sont généralement pas atteintes.
- Les résultats aux épreuves sont revenus à des taux pré-pandémiques.

Mesures correctives à mettre en place :

- Déploiement d'une offre d'accompagnement pour les nouveaux enseignants et les enseignants non-légalement qualifiés.
- Offre d'accompagnement aux écoles dans l'élaboration des nouveaux projets éducatifs.
- Expérimentation d'un nouveau programme d'enseignement des premiers apprentissages en lecture au primaire.
- Association avec un chercheur pour analyser les modalités de services au premier cycle secondaire.

SECTEUR ADULTES :

- La formation professionnelle contribue à l'atteinte des cibles fixées au niveau de la diplomation chez les jeunes de moins de 20 ans après 7 ans.
- L'offre de formations de courtes durées comme les attestations d'études professionnelles (AEP) répond au développement de la main-d'œuvre en adéquation avec les besoins de la région. Nous sommes tributaires de l'enveloppe allouée par le ministère de l'Éducation.
- Nous constatons une augmentation des adultes inscrits dans le secteur d'Argenteuil. Ceci est possiblement dû à une offre de services diversifiée et au maintien des partenariats avec des organismes sociaux, communautaires et économiques de la région.

Mesures correctives à mettre en place :

- Diversifier notre offre de services et l'adapter à la réalité de la région.
- Créer davantage de parcours communs, entre le secteur « Jeunes » et le secteur « Adultes », permettant aux jeunes d'accéder à des formations correspondant à leurs attentes.



Orientation 3		Favoriser le développement professionnel de l'ensemble des membres du personnel					
Objectif 3.1		Soutenir et appuyer tous les membres du personnel dans leur développement professionnel en élaborant, de façon concertée, un plan de formations ciblées, un programme d'insertion ainsi qu'un mécanisme d'accompagnement pour chaque corps d'emploi					
Indicateurs		Cibles 2023	Résultats				
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Proportion des membres du personnel dont les plans de développement professionnel sont élaborés de façon concertée et contiennent des formations ciblées, un programme d'insertion professionnelle ainsi qu'un mécanisme d'accompagnement		80 %	ND	ND	ND	ND	ND
Objectif 3.2		Accroître le taux de satisfaction des membres du personnel quant aux conditions mises en place visant à favoriser leur développement professionnel, ainsi qu'aux effets positifs dans leur pratique quotidienne et sur la réussite des élèves					
Indicateurs		Cibles 2023	Résultats				
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Proportion des membres du personnel qui reconnaissent avoir des conditions favorables pour répondre à leurs besoins prioritaires de développement professionnel		80 %	ND	ND	ND	ND	ND
Proportion des membres du personnel qui reconnaissent les effets positifs du développement professionnel sur leur pratique quotidienne et sur la réussite des élèves		80 %	ND	ND	ND	ND	ND

EXPLICATIONS DES RÉSULTATS DE L'ORIENTATION 3

- Malgré la pénurie de main-d'œuvre qui a mobilisé l'équipe du Service des ressources humaines en 2022-2023, nous avons :
- Déployé des groupes d'insertion professionnelle.
 - Lancé une plateforme informatisée visant le soutien à l'insertion professionnelle des enseignants en collaboration avec le Service des ressources éducatives.
 - Offert de l'accompagnement personnalisé à plusieurs corps d'emploi.
 - Poursuivi le programme de mentorat dans les milieux pour accompagner les enseignants.
 - Offert de la formation aux employés.



Orientation 4		Offrir aux élèves et à tout le personnel un milieu de vie sain et sécuritaire				
Objectif 4.1		Favoriser l'adoption et la manifestation de comportements positifs pour un climat sain et sécuritaire				
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats				
		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Proportion des établissements qui ont élaboré un plan d'action et qui le mettent en œuvre	100 %	62 %	75 %	91 %	79 %	96 %
Objectif 4.2		Augmenter la proportion d'élèves du primaire qui sont physiquement actifs 60 minutes par jour				
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats				
		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Proportion des établissements du primaire qui ont élaboré un plan d'action et qui le mettent en œuvre	100 %	ND	ND	ND	ND	ND
Objectif 4.3		Augmenter la proportion des bâtiments du parc immobilier ainsi que des équipements et des installations qui sont dans un état satisfaisant				
Indicateurs	Cibles 2023	Résultats				
		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Proportion des bâtiments qui sont dans un état satisfaisant (indice de vétusté de 15 % et moins)	+ 7 %	26 %	29 %	29 %	36 %	42 %

EXPLICATIONS DES OBJECTIFS 4.1 et 4.2

On dénote une augmentation des demandes d'accompagnement en lien avec :

- L'enseignement des compétences socio-émotionnelles, tant au primaire qu'au secondaire.
- Le soutien aux comportements positifs.
- La gestion de crise non-violente.
- Une détérioration de la santé mentale chez les jeunes du primaire et du secondaire est observée. Cela se traduit par des difficultés à les scolariser et cela nécessite de faire appel aux partenaires de la santé pour soutenir les élèves et le personnel du milieu.

Mesures correctives à mettre en place :

- Il est nécessaire de développer notre expertise au regard de la santé mentale et de soutenir activement les écoles afin de favoriser le bien-être des élèves et du personnel.
- Formation des T.E.S. à la gestion de crise non-violente.
- Formation sur le *Plan de service individualisé et intersectoriel* aux directions d'établissement et aux professionnels.

EXPLICATIONS DE L'OBJECTIF 4.3

Plusieurs actions ont été réalisées afin de permettre d'améliorer les résultats, notamment :

- L'actualisation du *Plan directeur immobilier* (PDI).
- L'implantation de la plateforme de gestion des infrastructures du ministère de l'Éducation (GIEES).
- La consolidation d'un processus d'inspection visuelle du parc immobilier visant 150 composants de bâtiment.
- L'uniformisation des pratiques d'inspection et de déclaration des travaux de maintien d'actifs (TMA).
- L'implantation d'un nouvel outil de suivi et de priorisation visant les projets d'investissement.
- La réalisation d'investissements de plus de 16 M\$ en maintien d'actifs et de plus de 125 M\$ pour les projets d'ajouts d'espace.

Et pour les prochaines années :

Considérant la poussée démographique sur notre territoire, le manque de main-d'œuvre interne et externe et l'obligation de fournir des places-élèves au primaire et au secondaire :

- Des demandes additionnelles d'ajouts d'espace permanent (nouvelles constructions, agrandissements, remplacement de bâtiments) et temporaire (modulaires) devront être faites.
- Le nombre de projets de maintien des actifs devra être diminué, mais l'envergure augmentée. Les interventions cibleront les bâtiments présentant les cotes D (mauvais état) et E (très mauvais état) afin d'atteindre les objectifs ambitieux établis par le ministère de l'Éducation.
- Un programme d'entretien préventif des bâtiments sera mis en place.



3.2 La lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 La synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence

Plaintes d'un parent ou d'un élève ayant été portée à la connaissance de la Direction générale du CSSRDN

Nombre d'établissements scolaires	INTIMIDATION (fréquence des événements)	Nombre d'établissements scolaires	VIOLENCE (fréquence des événements)
50	Aucun événement	51	Aucun événement
6	Moins de 10 événements	5	Moins de 10 événements

La distinction entre un acte d'intimidation et un acte de violence est expliquée sur notre [site Internet](#).

3.2.2 Les intervention dans les établissements

Chaque établissement adopte un plan de lutte contre l'intimidation et la violence afin d'offrir aux élèves un milieu sain, sécuritaire et favorisant son développement.

Ce plan est révisé annuellement et il prévoit différentes interventions lors d'événements impliquant des situations d'intimidation et de violence.

Chaque établissement scolaire publie sur le site Internet du CSSRDN son plan de lutte contre l'intimidation et la violence ainsi que l'évaluation annuelle de ses résultats.

Lors d'un événement impliquant de l'intimidation ou de la violence, des interventions sont mises en place par la direction d'établissement selon la nature des événements et en conformité avec le plan de lutte, notamment :

- L'analyse de la situation.
- Les mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation et de violence.
- Les mesures visant à favoriser la collaboration des parents.
- Les modalités applicables pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte.
- Les actions prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté.
- Les mesures visant à assurer la confidentialité.
- Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à la victime, au témoin ou à l'auteur.
- Les sanctions disciplinaires.
- Le suivi donné à tout signalement ou à toute plainte.



3.3 La procédure d'examen des plaintes

Le *Règlement relatif à l'examen des plaintes* formulées par les élèves ou les parents prévoit le processus que doit suivre un élève ou ses parents lorsqu'il souhaite déposer une plainte auprès du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN).

Il se déroule principalement en **trois étapes** :

1. Premièrement, le plaignant s'adresse à la personne directement concernée et à la direction d'établissement ou à l'unité administrative concernée;
2. Deuxièmement, s'il demeure insatisfait, le plaignant communique avec le Service du secrétariat général et des affaires juridiques qui acheminera la plainte au responsable de l'examen des plaintes du CSSRDN;
3. Finalement, si l'insatisfaction persiste, le plaignant sera avisé par le responsable de l'examen des plaintes de ses recours possibles :
 - a) une plainte au protecteur de l'élève, ou;
 - b) une demande de révision de la décision au conseil d'administration du CSSRDN, si la décision peut faire l'objet d'une telle révision prévue par la *Loi sur l'instruction publique*.

Pour plus d'informations concernant le processus d'examen des plaintes, [visitez notre site Internet](#) .

Rapport des plaintes traitées

Pour l'année scolaire 2022-2023, le responsable de l'examen des plaintes a traité 276 plaintes.

Une plainte a fait l'objet d'une demande de révision auprès du conseil d'administration. Le conseil a décidé de maintenir la décision de classement d'un élève en classe spécialisée.

En ce qui a trait aux plaintes en matière d'intimidation ou de violence, le responsable a traité, en collaboration avec les directions d'école, onze plaintes dont six portaient sur une situation d'intimidation. Elles ont tous été résolues à la satisfaction de la partie plaignante.





4. L'UTILISATION DES RESSOURCES

4.1 La répartition des revenus

Le document *Objectifs et principes de répartition des ressources* est disponible sur le [site Internet du CSSRDN](#). Celui-ci fait notamment état des principes de répartition annuelle des revenus, de même que des critères servant à déterminer les montants alloués.

4.2 Les ressources financières

REVENUS	2022-2023		2021-2022	
Subvention de fonctionnement du MEQ	365 379 024 \$	78,17 %	346 057 471 \$	82,52 %
Subvention d'investissement	17 936 351 \$	3,84 %	35 767 \$	0,01 %
Autres subventions et contributions	994 488 \$	0,21 %	1 723 354 \$	0,41 %
Taxe scolaire	22 556 430 \$	4,83 %	21 772 550 \$	5,19 %
Droits de scolarité et frais de scolarisation	2 761 627 \$	0,59 %	2 410 715 \$	0,57 %
Ventes de biens et services	19 743 883 \$	4,22 %	17 636 620 \$	4,21 %
Revenus divers	3 579 140 \$	0,77 %	6 866 245 \$	1,64 %
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	34 479 746 \$	7,38 %	22 861 267 \$	5,45 %
Total des revenus	467 430 689 \$	100 %	419 363 989 \$	100 %

DÉPENSES	2022-2023		2021-2022 (Redressé)	
Activités d'enseignement et de formation	208 220 544 \$	48,71 %	203 464 959 \$	51,29 %
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	93 651 980 \$	21,91 %	82 098 920 \$	20,70 %
Services d'appoint	37 482 574 \$	8,77 %	32 364 943 \$	8,16 %
Activités administratives	19 443 442 \$	4,55 %	16 568 165 \$	4,18 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	52 875 888 \$	12,37 %	47 789 673 \$	12,05 %
Activités connexes	16 160 446 \$	3,78 %	12 941 157 \$	3,26 %
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	(381 158) \$	(0,09) %	1 478 122 \$	0,36 %
Total des dépenses	427 453 716 \$	100 %	396 705 939 \$	100 %
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	39 976 973 \$		22 658 050 \$	

* Les états financiers du CSSRDN sont disponibles [sur son site Internet](#).

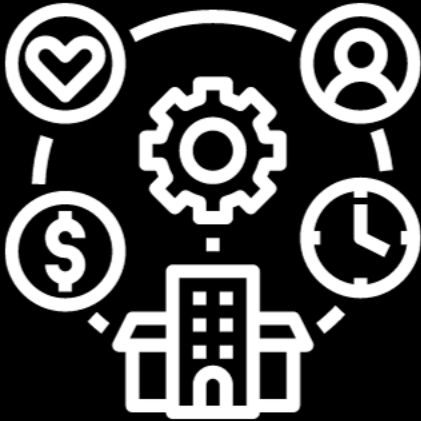
4.3 La gestion et le contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérée du 1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023				
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
Personnel d'encadrement	317 891,51	-	317 891,51	203
Personnel professionnel	423 677,55	1 695,76	425 373,30	313
Personnel enseignant	3 313 708,62	20 058,63	3 333 767,25	3 632
Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 768 405,05	16 090,89	1 784 495,94	2 058
Ouvrier, personnel d'entretien et de service	357 289,33	6 642,88	363 032,21	401
TOTAL	6 180 972,06	44 488,16	6 225 460,22	6 607

Le résumé du niveau de l'effectif du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Cible établie par le ministère de l'Éducation	5 728 803,87
Total des heures rémunérées effectuées	6 225 460,22
Ampleur du dépassement	496 656,35
Respect du niveau de l'effectif	Non*

* Explication : Cette hausse du nombre d'heures rémunérées s'explique par l'embauche de personnel en lien avec l'augmentation de la clientèle sur notre territoire. De plus, la cible établie par le ministère est celle de l'année scolaire 2021-2022.



4.4 Les contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	1	32 627 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	84	8 406 358 \$
Total	85	8 439 165 \$

N.B. Les données correspondent aux contrats effectués selon la déclaration des redditions de comptes du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

4.5 Les ressources matérielles et informationnelles

4.5.1 Les ressources matérielles

	2021-2022	2022-2023		
	Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
Ajout d'espace	205 067 009 \$	125 114 973 \$	104 780 887 \$	99 575 944 \$
Maintien des bâtiments	46 416 045 \$	16 660 268 \$	44 636 380 \$	20 867 220 \$
Embellissement des cours d'écoles	158 177 \$	71 473 \$	368 422 \$	31 975 \$

4.5.2 Les ressources informationnelles

Utilisation des ressources technologiques	
Achats d'équipements destinés aux élèves	
Chromebook et iPad	220 000 \$
Équipements interactifs (tableaux et projecteurs numériques interactifs, écrans plats interactifs, etc.)	550 000 \$
Accessibilité aux technologies de l'information et de la communication pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA)	180 000 \$
Achats d'équipements destinés à la gestion de l'infrastructure technologique et à la sécurité	
Équipements, licences et contrats d'entretien	3 700 000 \$



ANNEXE 1 – RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Nature des demandes traitées	
Admission à un programme régionalisé	1
Application du plan d'intervention	4
Augmentation des services	9
Choix d'école	1
Classement	14
Contestation du résultat d'une révision de décision	1
Contestation d'un transfert obligatoire	2
Cours d'été	1
Demande de changement d'école	3
Demandes d'information	7
Dénonciations	2
Dossiers ne relevant pas du protecteur de l'élève	24
Dossiers sans suite faute de retour de la part du plaignant	2
Évaluation des apprentissages	4
Plainte à l'endroit d'un élève	1
Plainte à l'endroit d'un membre du personnel	9
Révision d'une note	2
Suspensions	3
Transport scolaire	20
TOTAL	110





MERCI...

À tous les contributeurs ayant participé à la rédaction de ce rapport annuel dont la coordination est assurée par le Bureau des communications.

Pour nous joindre :



995, rue Labelle, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N7



450 438-3131



cssrdn.gouv.qc.ca

